

Hadjar hausse le ton et menace les étudiants

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4369 - Lundi 8 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

La grève du Cnapeste se poursuit, élèves et parents dans le désarroi

Page 3

Rassemblement mardi à Oran et boycott du DEMS

Les médecins résidents ripostent et déposent plainte contre la police

Page 2

L'accord par défaut des factions libyennes

Par Mohamed Habili

Pour ce qui est de la résolution de la crise libyenne, l'année écoulée n'aura malgré tout pas été inutile, puisqu'elle a permis qu'un accord se dégage entre les deux principaux camps en présence, ayant pour capitales l'un Tripoli et l'autre Tobrouk. Seulement, cet accord n'est pas celui pour la consécration duquel l'émissaire onusien, Ghassan Salamé n'a pas ménagé sa peine depuis qu'il est sur la brèche : l'accord de Sekhirat, bien sûr, mais remodelé de façon à faire tomber les dernières réticences de ses adversaires, dont on sait qu'ils appartiennent tous au camp de Tobrouk, au premier rang desquels le général Khalifa Haftar. Celui-ci a justement attendu que 2017 se termine pour proclamer, non sans solennité, la fin de cet accord, pourtant signé en temps et lieu par son camp. Dans ces conditions, sur quel accord ont bien pu convenir les protagonistes libyens dans les toutes dernières semaines de l'année passée ? A vrai dire, ils ne se sont entendus sur rien du tout, chacun ayant mis au contraire un point d'honneur à rester campé sur leurs positions. Ils se sont contentés de se défier mutuellement en se donnant rendez-vous à des élections qu'ils souhaitent tous deux voir se tenir le plus rapidement possible, de préférence le premier trimestre de la nouvelle année, un peu comme si chacun était convaincu de les remporter.

Suite en page 3

Traitements destinés aux malades cancéreux

Démenti de la Pharmacie centrale sur la pénurie de médicaments



Les médicaments pour les cancéreux existent bel et bien au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux. «S'il y a des tensions, c'est en raison du problème de la gestion des commandes qui ne se fait pas ou se fait en retard», déclare le directeur général de la Pharmacie au dit ministère, Hamou Hafed. Lire page 2

Rythme de réalisation de logements LPA à Oued-Ghir/ Béjaïa

Des souscripteurs ferment la route nationale

Page 24

Musique

L'Opéra d'Alger ouvre le bal 2018 avec «Carmen»

Page 13

Traitements destinés aux malades cancéreux

Démenti de la Pharmacie centrale sur la pénurie de médicaments

■ Les médicaments pour les cancéreux existent bel et bien au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux. «S'il y a des tensions, c'est en raison du problème de la gestion des commandes qui ne se fait pas ou se fait en retard», déclare le directeur général de la Pharmacie au dit ministère, Hamou Hafed.



PH: Soraya J. A.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministère de la Santé dément toute pénurie des traitements pour cancéreux et autres malades. Selon le directeur général de la Pharmacie, les produits sont disponibles pour tous les malades et pour les cancéreux. A travers les explications de M. Hamou Hafed, on décèle un certain nombre de dysfonctionnements au niveau de son organisme. «C'est en raison du problème de la gestion des commandes qui ne se fait pas ou se fait en retard», déclare-t-il sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Sur ce point, il tient à rappeler que le ministère de la Santé avait déjà, dans un récent communiqué, rassuré que la question liée aux médicaments de traitement du cancer était prise en charge «très sérieusement et de manière régulière». Tout en reconnaissant, toutefois, l'existence de réclamations récurrentes pour ces produits, le D^r Hafed a imputé les perturbations signalées par moments à des «tensions exogènes», s'agissant des médicaments importés, explicitant que la fluctuation des prix à l'international empêche les labora-

toires d'établir des programmes prévisionnels d'importation à plus long terme.

Pour les produits fabriqués localement, rassure-t-il, la tutelle répercute immédiatement les producteurs lorsqu'un problème est signalé, pour faire en sorte que le marché soit alimenté, se «félicitant» que la production locale réponde à près de 50% des besoins en la matière. Ceci, détaille-t-il, grâce aux 84 unités de fabrication existantes à l'échelle nationale et à une progression de plus de 15% enregistrée durant les trois dernières années par l'industrie pharmaceutique nationale.

Installation mercredi prochain d'une cellule de veille

D'ailleurs, pour assurer le suivi de la disponibilité des médicaments, une cellule de veille sera mise en place mercredi prochain au niveau du ministère de la Santé. «Pour l'année 2018, le ministère de la Santé prévoit, dans le cadre du Comité de concertation, de se réunir mercredi prochain afin de créer une cellule de veille avec l'objectif de rendre disponible le médicament et de débattre de façon régulier

des obstacles qui empêchent cette disponibilité», déclare le DG de la pharmacie. Le Comité de concertation, précise-t-il, regroupe l'ensemble des opérateurs de la filière pharmaceutique, à savoir le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (Snapo), l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), le Syndicat algérien de l'industrie pharmaceutique (Saip), l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (Anpp), les représentants des distributeurs, ainsi que la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

Les laboratoires pharmaceutiques ont été conviés par la tutelle, dès le 1^{er} août 2017, à présenter leurs programmes respectifs d'importation, a fait savoir l'hôte de la radio, assurant que les premières réponses ne sont parvenues que le 6 octobre dernier.

«En dépit de ce retard, le ministère de la Santé a pris les mesures nécessaires afin de libérer les programmes d'importation en question», poursuit-il, soulignant que «la disponibilité des médicaments est prise en charge très sérieusement et de manière permanente par ce département».

2018 : une prévision de 94 milliards de DA pour la PCH

Le D^r Hafed qui soutient que la disponibilité du médicament en termes de volume ne se pose pas, annonce une prévision de dépenses par la PCH de l'ordre de 94 milliards de DA pour l'année en cours, rappelant l'évolution de cette dépense qui est passée de 75 milliards DA en 2015 à 88 milliards de DA en 2017.

Tout en faisant par ailleurs savoir que la facture d'importation du médicament est maîtrisée autour de 1,7 à 1,8 milliard de dollars, l'intervenant a affirmé que «la PCH fait très bien son travail», en tenant compte des besoins des hôpitaux en médicaments. Il assure que cette dernière se réorganise de façon régulière, faisant état d'un projet avec le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique pour la mise en place d'un logiciel liant les hôpitaux à leur direction, aux directeurs de santé publique (DSP) ainsi qu'à la tutelle, afin de prendre les décisions en temps opportun par rapport à la disponibilité des médicaments. L. A. R.

Rassemblement mardi à Oran et boycott du DEMS

Les médecins résidents ripostent et déposent plainte contre la police

«Dépôt de plainte pour agression, rassemblement mardi à Oran et boycott du DEMS». Les médecins résidents «rendent justice à leurs blessés» suite aux agressions subies lors du rassemblement de mercredi dernier. Le bilan de l'intervention policière, lors du rassemblement des médecins résidents au CHU Mustpha-Pacha, est assez lourd. Le Collectif autonome des médecins résidents a recensé pas moins d'une quarantaine de blessés, dont un dans un état jugé grave. Le médecin en question ayant reçu des coups sur la tête souffre d'un hématome extra-dural. La vingtaine de médecins souffrant de fractures au niveau des bras comptes déposer une plainte pour agres-

sion. Ce n'est pas la seule décision prise par le CAMRA à l'issue de cette regrettable journée de mercredi où la barbarie a pris le dessus au lieu de laisser les manifestants réclamer leurs droits pacifiquement. Les résidents vont récidiver en se rassemblant à Oran et comptent boycotter l'examen du DEMS. Selon les termes du communiqué du Camra, il s'agit là de «rendre justice aux médecins blessés lors des manifestations». En plus de la grève désormais illimitée, les médecins résidents sont appelés à boycotter tous les cours dans les facultés et les travaux pédagogiques dans les services. Selon D^r Taïleb, aucun contact avec les services du ministère de la Santé n'a été éta-

bli depuis l'agression des médecins résidents. Ce dernier explique que «les propos du ministre de la Santé ne plaident nullement pour l'apaisement». Le ministre évoquait des «affrontements», un terme «mal choisi», selon le représentant du Camra qui explique qu'«il ne peut y avoir d'affrontements entre deux forces inégales». Les résidents, dit-il, «avaient les mains nues et manifestaient pacifiquement». L'appel du Camra à la solidarité avec son mouvement a trouvé un écho auprès des partis politiques et de la corporation médicale. En effet, le Syndicat des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires s'est dit «choqué» par «les brutalités policières dont ont été victimes les résidents, évo-

quant un grave dérapage». La jeunesse libre du RCD a, pour sa part, dénoncé l'attitude de la tutelle qui refuse le dialogue ainsi que le recours à la violence et la répression subie par les médecins-résidents. Elle condamne l'interdiction et l'empêchement des manifestations pacifiques et réitère son soutien aux luttes pacifiques de toutes les catégories sociales pour défendre leurs droits et exprimer leurs revendications. De son côté, le Front des forces socialistes a réagi, qualifiant le matraquage des résidents de «provocation de plus, une provocation de trop» et dénonçant «avec force le musellement des libertés de manifestation et d'expression, l'empêchement des marches

pacifiques et la répression systématique des manifestants». Engagés dans un bras de fer avec leur tutelle autour d'une principale revendication, les médecins résidents ne comptent pas baisser les bras. Malheureusement, à ce jour, leurs propositions font face à un niet opposé par le département de la santé. Les ministres qui se sont succédé à sa tête n'ont pas pu trouver de solutions. L'actuel ministre pense que l'adoption de la loi sur la santé apportera des modifications dans les dispositions régissant le service civil. Insatisfaits, les médecins résidents réclament des mesures concrètes que le ministère de la Santé tarde à présenter.

Thinhinene Khouchi

À l'encontre de «quiconque osera interdire l'accès à l'université»

Hadjar hausse le ton et menace les étudiants

■ Son secteur ayant déjà été secoué par des mouvements de protestation dans plusieurs universités du pays, Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'apprete à faire face à un débrayage lancé il y a quelques jours par le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES). Prenant ses devants, il hausse le ton et met en garde les étudiants, menaçant quiconque interdisant l'accès à l'université de mesures disciplinaires et de poursuites judiciaires.

Par Lynda Naili

À ce titre, dans une conférence de presse qu'il a animée avant-hier avant une réunion avec les représentants d'organisations estudiantines, Hadjar a fait savoir que les recteurs ont été instruits d'«appliquer toutes les mesures juridiques en matière disciplinaire ainsi que les poursuites judiciaires à l'encontre de quiconque osera interdire l'accès à l'université». Ce faisant, à une question sur le recours de certains représentants d'étudiants à la fermeture des portes de l'université comme moyen de protestation, il répondra que «l'université est un service public et personne, quelle qu'en soit la qualité, n'a le droit d'en interdire l'accès», estimant que «la contestation doit s'exprimer par les voies civilisées». En outre, estimant que son secteur «est chargé de l'enseignement et non du recrutement», il qualifiera d'«illogique» la revendication de garantir des postes de travail aux diplômés en fin d'études universitaires, appelant les étudiants à «la sagesse pour éviter l'année blanche». Hadjar a, par ailleurs, appelé les étudiants des Ecoles normales supérieures (ENS) à «présenter des revendications légitimes et logiques», ce qui fera évoquer sa dernière réunion avec la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebril, qui a abouti à l'installation d'une commission mixte chargée de l'examen de la situation de cette



catégorie d'étudiants. Dans ce contexte, exhortant les étudiants à reprendre les cours pour éviter «le recours à certaines mesures, notamment si le programme n'est pas finalisé à hauteur de 70%», il relèvera la difficulté de recruter des diplômés des écoles supérieures au niveau des wilayas, en raison de la multitude de spécialités. Sur la grève des médecins résidents, Hadjar affirmant n'avoir «aucun problème avec cette catégorie de médecins», indiquera que son département «a pris en char-

ge les questions soulevées». S'agissant des œuvres universitaires, il reconnaîtra «l'insatisfaction de l'ensemble de la famille universitaire» en la matière, qui «restent en-deçà du niveau escompté». Une situation qui, dira-t-il, est due à des «problèmes d'ordre organisationnel et thématique». Aussi, s'est-il engagé à procéder, avec les différents acteurs, à un examen «minutieux» du dossier lors de la conférence nationale prévue «prochainement». Par ailleurs, le ministre a affirmé que son secteur est en «dialogue permanent» avec les partenaires sociaux agréés pour «le suivi continu des

développements de la vie universitaire», fustigeant certaines parties qui prétendent «être exclues du dialogue» en raison de la non obtention de leurs agréments.

Pour rappel, le Cnes (Conseil national des enseignants du supérieur) a appelé dans un communiqué à «une participation forte et efficace à une grève générale à partir du 14 janvier prochain, et ce, en réponse à la demande des enseignants ainsi qu'à la décision prise aussi bien par le bureau national en novembre dernier que celle du conseil national en date du 24 décembre 2017». Aussi, dans une plateforme de revendications, le Cnes évoque, en outre, «une réforme profonde du système de l'enseignement supérieur, l'amélioration des conditions socio-professionnelles des enseignants universitaires, la revalorisation salariale ainsi que l'accélération des projets de construction des 10 000 logements inscrits dans le cadre du programme du président de la République», tout en dénonçant à ce sujet «les conditions arbitraires décidées pour bénéficier de ces logements». Ceci en plus de décrier «la restriction de l'action syndicale» ainsi que de «solutionner la question du manque flagrant d'encadrement». Ce sont là «autant de revendications légitimes qui demeurent bloquées depuis des années», soulignera le communiqué du Cnes dans son appel à un débrayage général. L. N.

Tizi Ouzou

La grève du Cnapeste se poursuit, élèves et parents dans le désarroi

La reprise des cours pour des milliers d'élèves n'a pas eu lieu hier à Tizi Ouzou, en raison de la poursuite du mouvement de grève du Cnapeste, entamé depuis le 20 novembre. Les élèves, dont certains accompagnés de leurs parents, ont rebroussé chemin. Des parents d'élèves se sont alors rendus devant le siège de l'académie pour réclamer la fin de la grève et la reprise de la scolarité de leurs enfants. Le directeur de l'éducation a reçu les parents protestataires avant que certains de ces derniers ne se rendent devant le siège du Cnapeste, sis au collège Lotfi non loin de la direction de l'éducation, pour s'entretenir avec des animateurs du syndicat dans l'espoir de les convaincre de cesser leur grève. Le ton est monté des deux côtés, d'autant que les syndicalistes du Cnapeste, qui crient à la mani-

pulation, ont invité les parents d'élèves à chercher les solutions au conflit au niveau de l'administration (wali et directeur de l'éducation). Néanmoins, une délégation des parents d'élèves a été reçue par les animateurs du Cnapeste. Les élèves, otages de ce conflit, sont dans le désarroi et commencent à voir rouge quant à la suite de l'année scolaire. Le directeur de l'éducation, via les ondes de la radio locale, a appelé au dialogue tout en brandissant la menace de sévir contre les grévistes s'ils ne décident pas de mettre fin à leur mouvement de grève déclaré «illégal» par la justice. Du côté des grévistes, c'est le statu quo. Ils ont affiché une nouvelle fois hier leur détermination à aller jusqu'au bout et jurent qu'ils ne céderont pas «à la pression» et à la «manipulation». Pour eux, seul le départ des deux respon-



sables des services de la direction de l'éducation pourrait dénouer la crise. En somme, rien de nouveau dans ce conflit

qui n'a que trop duré et qui ne sera pas sans conséquences sur la scolarité de milliers d'élèves. Hamid Messir

LA QUESTION DU JOUR

L'accord par défaut des factions libyennes

Suite de la page une

Or, l'accord de Sekhriat ne se réduit pas à la tenue d'élections, à plus ou moins brève échéance, puisque son véritable objet est de rendre à la Libye son unité politique par la mise en place d'une transition cogérée par les forces en présence. Dans son esprit comme dans sa lettre, ce qui importe dans l'immédiat, c'est l'installation d'institutions provisoires consensuelles et spécialisées, satisfaisant aux deux dimensions législative et gouvernementale. Ensuite seulement est censé arriver le tour des élections, à la fois pour donner la parole au peuple, clore une bonne fois pour toutes la crise, et commencer une nouvelle ère politique. Les protagonistes libyens veulent aller directement au processus électoral, passer outre les étapes intermédiaires, passage obligé d'un véritable accord politique. Dans ce cas, ce ne sont pas deux camps plus ou moins bien ordonnés qui acceptent de s'en remettre aux électeurs, mais quelque chose comme deux entités politiques, l'une se trouvant à l'ouest et l'autre à l'est de l'ancienne Libye, également désireuses de s'affronter dans les urnes pour savoir qui des deux doit hériter en entier de cette dernière. Du moins conviennent-elles de ne pas régler autrement leurs différends. On s'aperçoit tout de suite que cette voie serait impraticable si les deux camps étaient en guerre l'un contre l'autre. En cela du reste consiste la crise libyenne : la division territoriale du pays ne s'accompagne pas de guerre civile, à la différence de ce qui se passe en Syrie et au Yémen. Le camp de Tobrouk ne fait pas la guerre au camp de Tripoli, ni ne projette de la lui faire, et vice versa. Qui plus est, les deux se disent en guerre contre le terrorisme, représenté en premier lieu ici aussi par Daech. En revanche, ils n'ont aucune envie de gouverner ensemble en attendant que les Libyens fassent leur choix entre eux deux. La mission onusienne est ainsi invitée à revoir à la baisse son rôle : il n'est pas attendu d'elle qu'elle les amène sur un terrain d'entente, qu'elle les fasse converger, mais seulement qu'elle veille au bon déroulement de leur confrontation électorale. M. H.

Grande mosquée d'Alger

Temmar et Kaouane mettent en place la plateforme de communication et de télédiffusion

■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, et le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, ont procédé, samedi au niveau de la Grande mosquée d'Alger, à la mise en place de la plateforme principale de communication et de télédiffusion.

Par Hosni F.

S'exprimant au cours d'une visite d'inspection, en présence du directeur général de l'Entreprise publique de la télévision (EPTV) Tewfik Khelladi et de plusieurs directeurs en charge du suivi du projet, M. Temmar a mis l'accent sur l'importance des médias, en général, et de l'audiovisuel, en particulier, dans la promotion de ce pôle religieux et culturel, la couverture et la transmission de ses activités et la mise en exergue de son importance et son esthétique pour la ville d'Alger. Ce pôle sera un centre de rayonnement religieux, culturel et touristique et un monument civilisationnel qui confèrera à la capitale un aspect esthétique particulier, a ajouté M. Temmar. Lors de cette visite purement technique, les discussions entre experts et directeurs généraux de ces médias ont donné lieu à «des idées prometteuses quant aux aspects techniques des équipements audiovisuels devant être installés au niveau de la mosquée, notamment l'installation des câbles et des dispositifs numériques au cours de cette étape de la réalisation», a souligné le ministre de l'Habitat. L'échange a permis, en outre, d'aborder en détail les différents équipements et moyens, à l'image des câbles, installations électriques, internet, téléphones, dispositifs numériques et appareils de transmission et de réception, des installations qui devraient – selon le ministre – être encastrés. Le ministre a choisi, en concertation avec le ministre de la Communication et le directeur général de l'ENTV, deux salles pour l'installation des studios et équipements pour la télévision et la radio. Un studio spécial a été affecté au niveau du minaret à la radio et à la télévision pour les transmissions en direct et les émissions spéciales à caractère religieux, culturel et touristique qui permettront de mettre en avant la beauté de la mosquée et de la ville d'Alger. La grande mosquée d'Alger verra, à ce titre, l'installation de plus de 15 caméras pour filmer les prêches, la prière du vendredi, les conférences, les émissions et les différentes activités culturelles et religieuses qu'accueillera la mosquée, dont 12 caméras au niveau de la salle de prière, deux au niveau de la cour et une autre avec un angle 360° au niveau du minaret, qui aura également un rôle sécuritaire. Dans le même contexte, un plan technique a été mis en place, prenant en considération la possibilité d'animer des émissions à partir des cours, du minaret, du musée et de la bibliothèque en phase de réalisa-



tion. Un centre de presse équipé des techniques modernes d'envoi de dépêches et d'un nombre important d'ordinateurs a été également désigné. M. Temmar a mis l'accent sur l'importance de la mise en place d'un plan technique spécial pour l'éclairage esthétique et artistique de la mosquée. Concernant l'étude relative à la mise en place des équipements audiovisuels, initiée en 2014, et en cours d'actualisation, M. Temmar a mis l'accent sur l'impératif d'utiliser les techniques et les équipements modernes en cette matière. Accompagné de responsables de l'entreprise en charge de la réalisation et de membres du

bureau d'études, le ministre a inspecté l'avancement des travaux au niveau de la salle de prière, de la cour, du minaret et des différentes autres parties. Soulignant l'impératif de respecter les délais de réalisation, le ministre a déclaré : «Il faut œuvrer à achever les travaux dans les délais prévus et aucune excuse ne sera acceptée à la fin de l'année». Pour sa part, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé que «ce grand édifice, dont les travaux avancent bien, sera doté des plus modernes techniques en matière d'information en général et d'audiovisuel en particulier, ce qui permettra une télédiffusion

de haute qualité lors de la transmission des activités de la mosquée». Appelant la presse nationale à mettre en valeur ce «grand édifice» au vu des moyens mobilisés pour sa réalisation, M. Kaouane a fait état de la mise en place de «moyens techniques de pointe pour que les personnes appelées à travailler ici puissent accomplir convenablement leurs tâches». Des réunions techniques seront organisées entre cadres du ministère de la Communication, directeurs techniques de la Radio et de la Télévision, de responsables de l'entreprise en charge de la réalisation et de membres du bureau d'études pour établir les fiches

techniques relatives à la finalisation de tous les aspects de la mise en place des techniques d'information et de télédiffusion au niveau de la mosquée. Réalisée sur une superficie dépassant 27 hectares, la Grande mosquée d'Alger compte une salle de prière d'une superficie de 20 000 m², un minaret long de 267 m, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs et des postes de Protection civile et de sûreté, et des espaces de restauration. Dans la partie sud du site est prévu un centre culturel composé d'une grande bibliothèque, de salles de cinéma et de conférences pouvant accueillir 1 500 participants. Lancé début 2012, le projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger a été confié à l'Entreprise chinoise «CSECC». Concernant les deux niveaux du sous-sol comportant des systèmes antisismiques (qui permettront d'atténuer la puissance d'un séisme de 2,5 à 4 fois), leur réalisation est achevée à 100%. La bibliothèque a une capacité d'accueil de 3 500 personnes et compte un million de livres. Le centre culturel peut accueillir 3 000 personnes, la maison du Coran 300 étudiants et le parking automobile 4 000 véhicules. La Grande mosquée d'Alger, qui sera livrée fin 2018, est la plus grande mosquée d'Afrique et la troisième plus grande au monde après Masjid Al-Haram de La Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine.

Barrages

Un taux de remplissage de 53% à fin décembre

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué, samedi, que le taux de remplissage des barrages au niveau national était de 53% à fin décembre dernier, affirmant que les réserves ont atteint 3,5 milliards m³, ce qui permettra de satisfaire la demande pour deux ans au moins. Les quantités d'eau stockées depuis le début de la saison des pluies, soit d'octobre à fin décembre 2017, sont estimées à 500 millions m³, un volume qui n'a pas été enregistré depuis 5 ans pour la période considérée, a déclaré M. Necib lors d'une conférence de presse animée au terme d'une visite d'inspection de plusieurs projets

dans la wilaya d'Alger en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Concernant le volume global disponible actuellement, M. Necib a avancé l'estimation de 3,5 milliards m³ au niveau national, ce qui permettra, a-t-il dit, de satisfaire la demande pour deux ans au moins. Le ministre a fait état, par ailleurs, du faible niveau dans certains barrages, notamment le barrage d'Aïn Dalia à Souk Ahras qui a enregistré un déficit «historique» ainsi que le barrage de Skikda et celui de Bordj Bou-Arréidj. Il a déclaré que, globalement, le taux de remplissage des barrages était de 53%, qualifiant de «bon» ce taux à cette période de l'année

puisque, selon les statistiques, 70% des eaux de pluies stockées durant les 10 dernières années ont été enregistrées au cours de la période janvier-mars de chaque année. M. Necib a estimé que si la même tendance est enregistrée au cours de cette année, le taux de remplissage des barrages sera «très satisfaisant», ajoutant que les réserves des barrages ne représentent que 31% sur 10,4 milliards m³ mobilisés chaque année pour satisfaire la demande, et que le reste provient des eaux souterraines (64%), des stations de dessalement (4,5%) et des stations de traitement des eaux usées (0,5%).

Kamel L.

H. F./APS

Jusqu'à fin novembre

Plus de mille marchés informels éradiqués



■ Le nombre de marchés informels éradiqués jusqu'à fin novembre 2017 a atteint 1 050 sur les 1 453 recensés en 2012, a appris l'APS auprès de la Direction de la régulation et de l'organisation des activités du ministère du Commerce.

Par Anissa A.

Cependant, il a été constaté l'apparition de 85 nouveaux marchés informels, alors que 216 ont fait leur réapparition après leur éradication, relève la même source. Les opérations de lutte contre les marchés informels se sont soldées par l'insertion dans le tissu commercial légal de 21 239 intervenants qui exerçaient à l'intérieur de ces marchés, et ce, sur les 50 677

intervenants informels recensés en 2012. Le nombre de marchés informels qui restent encore à éradiquer s'élève à 403, précise la Direction de la régulation. Pour lutter contre ce phénomène, l'Etat a engagé plusieurs actions comme le démantèlement des marchés informels, le renforcement des infrastructures commerciales (marchés de proximité, marchés couverts...). Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait lancé en août 2012, en collaboration avec le ministère du Commerce, une large opération d'éradication des marchés informels.

En parallèle, de nombreuses mesures destinées à la résorption de ce commerce illégal ont été prises, dont la réalisation de marchés de proximité et de marchés couverts. Ainsi, une enveloppe de 12 milliards de DA a été dédiée à la réalisation de 784 marchés de proximité relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Concernant le projet de réalisation de 291 de ce type de marchés pour une enveloppe financière de 10 milliards de DA.

Jusqu'à fin novembre 2017, il a ainsi été réceptionné 670 marchés de proximité sur les 784 prévus dans le programme du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Il reste ainsi 94 marchés de proximité à réceptionner, alors que 20 projets de ce type de marchés ont été annulés.

Pour ce qui est des marchés couverts, 24 ont été réceptionnés sur les 291 prévus dans le programme lancé par le ministère du Commerce.

En outre, 44 marchés couverts sont en cours de réalisation tandis que 208 ont été gelés, huit sont à l'arrêt et sept autres ont été annulés. Pour rappel, le ministère du Commerce avait lancé, en mars 2017, une étude sur l'économie informelle en Algérie en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Intitulée «Economie informelle : concepts, modes opératoires et impacts», cette étude permettra de mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions (financement, pro-

duction, commercialisation, emploi), de cerner et de quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène. La mise en œuvre de cette étude s'effectue en deux phases : la première consiste en l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen en 2017, choisie comme wilaya-pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le Cread. La seconde phase est, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018 dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du Pnud. L'économie informelle en Algérie représenterait 45% du Produit national brut (PNB), selon une enquête réalisée par l'ONS en 2012.

Quasi-absence du marché de la grande distribution

En Algérie, la grande distribution compte seulement douze hypermarchés et 244 supermarchés, un nombre insuffisant pour une population de 40 millions d'habitants, selon la Direction de

la régulation et de l'organisation des activités auprès du ministère du Commerce. Ainsi, à l'effet d'encourager l'investissement dans ce domaine, des directives ont été données aux Directions régionales du commerce ainsi qu'aux Directions de wilaya du commerce. Outre la sensibilisation des opérateurs économiques à se lancer dans l'investissement dans ce créneau, il s'agit aussi pour le ministère du Commerce de se concerter avec les collectivités locales pour dégager des assiettes foncières susceptibles d'accueillir les projets d'hypermarchés au niveau des wilayas. C'est dans ce sens que des directives ont été données aux wilis par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

A. H./APS

Cuba Trois fois plus de touristes américains cette année

LE NOMBRE d'arrivées d'Américains à Cuba a triplé en 2017 par rapport à l'année précédente grâce à la levée de l'interdiction de se rendre dans le pays, a annoncé Josefina Vidal, directrice générale de la division Etats-Unis du ministère cubain des Affaires étrangères.

Cuba a enregistré 1 173 428 arrivées d'Américains l'année dernière, soit une augmentation de 191% par rapport à 2016, a-t-elle précisé sur Twitter. Ce chiffre concerne à la fois les citoyens américains, dont le nombre d'arrivées a connu une croissance de 217,4%, et les Cubains résidant aux Etats-Unis, dont le nombre d'arrivées a augmenté de 137,8%.

M^{me} Vidal a participé aux négociations pour le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux anciens ennemis de la Guerre froide en juillet 2015, qui ont débouché sur un assouplissement des restrictions de voyage des Américains vers Cuba.

Selon certains observateurs, le boom du tourisme américain à Cuba à la suite du réchauffement des relations bilatérales sous l'ancien président américain Barack Obama pourrait être de courte durée, car le gouvernement de son successeur Donald Trump cherche à revenir sur ce rapprochement en imposant de nouveau des restrictions de voyage.

Le tourisme est la deuxième plus grande source de devises étrangères de Cuba. Le nombre d'arrivées de visiteurs internationaux à Cuba a dépassé 4,7 millions de personnes en 2017, selon le ministère cubain du Tourisme.

R. E.

Nigeria/Chine

Signature d'un contrat pour le développement d'un champ pétrolier

Le pétrolier nigérian Lekoil Ltd a signé avec le chinois Sinopec un contrat de relevés sismiques 3D dans le cadre de la deuxième phase de développement du champ marginal Otakikpo. Le programme vise à porter à 20 000 b/j la production du champ qui avoisine actuellement les 10 000 b/j. Les études

prendront en compte une superficie de 200 km², tant à terre qu'en offshore, et devraient commencer au premier trimestre de 2018. Des prospects seront également examinés. Avec les étapes significatives déjà atteintes en 2017 sur Otakikpo, la signature de ce contrat témoigne des efforts de Lekoil pour le déve-

loppement de la prochaine phase de croissance, a déclaré le P-dg de Lekoil, Lekan Akinyanmi. «La société s'attend à ce que la mise en œuvre de la seconde phase soit entièrement financée par des acteurs de l'industrie, avec lesquels nous sommes déjà en négociations», a-t-il ajouté.

O. N.

Chine

Hausse des réserves de change à 3 140 milliards de dollars

Les réserves de devises étrangères de la Chine ont augmenté pour le onzième mois consécutif pour atteindre 3 140 milliards de dollars à la fin du mois de décembre, selon des statistiques publiées hier par la banque centrale. Le montant est un peu plus élevé que celui prévu par le marché de 3 130

milliards de dollars, soit 20,7 milliards de dollars de plus que le mois précédent, a précisé la Banque populaire de Chine. En janvier 2017, les réserves de devises étrangères ont reculé à moins de 3 000 milliards de dollars, mais grâce aux bases solides de l'économie et à la stabilisation continue du yuan, les

réserves de devises étrangères ont connu une croissance régulière depuis février. La Chine a maintenu ses réserves en or à un niveau identique à celui enregistré au début de 2017, soit 59,24 milliards d'onces en décembre, équivalant à 76,47 milliards de dollars, selon la banque centrale.

L. M.

Autoroute de Béjaïa

Un nouveau tronçon mis en service à la fin du premier semestre

■ Un nouveau tronçon de l'autoroute de Béjaïa sera mis en service dans six mois. Cette troisième section de 15 km est située entre la localité de Takrietz et la commune d'Amizour. Une réunion de travail s'est tenue mercredi dernier au siège de la wilaya.

Par Hocine Cherfa

Cette rencontre est intervenue après la visite sur chantier effectuée par le wali la semaine passée, plus précisément au PK48. Le chef de l'exécutif a réuni les représentants du groupement d'entreprises chargé de réaliser ce mégaprojet. Il faut noter que c'est la section la plus attendue par les usagers, dans la mesure où elle permettra l'évitement de la ville de Sid-Aich et Takarietz et leurs interminables bouchons. Rappelons que la pénétrante est opérationnelle sur 52 km, soit entre Ahnif (Bouira) et Takarietz, deux sections qui ont été mises en services en mars et en septembre de l'an écoulé. Lors de la réunion, «le chef de l'exécutif a insisté auprès des responsables de l'ANA et de l'entreprise chinoise (CRCC) sur la nécessité de respecter les délais de livraison du tronçon sur 15 km, soit de Takrietz à Amizour, en passant par Sidi-Aich». Annoncé pour fin mars 2018, ce nouveau tronçon ne sera mis en service que vers la fin du premier semestre de l'année en cours. Les travaux avaient connu un frein, mais le rythme semble retrouvé après la levée de nombreuses contraintes et surtout les difficultés géotechniques vécues les



mois passés suite à la déstabilisation des terrains générée par les travaux de creusements des tunnels. Ce qui avait freiné le taux d'avancement des travaux dans les tunnels qui est actuellement de 55%. Le délai de trois mois pour la livraison de la nouvelle section semble très serré,

d'où l'annonce ces derniers jours de la mise en service de la section en question vers la fin du premier semestre de l'année en cours. Il faut rappeler également que cette section contient une multitude de viaducs. Lors de la réunion de mercredi dernier, le responsable de l'entreprise chi-

noise «s'est engagé à revoir son planning d'intervention, accélérer la cadence des travaux et mobiliser plus de moyens humains et matériels pour achever au plus vite les travaux et livrer le projet dans les délais prévus», fait-on observer.

H. C.

Akbou

Arrestation d'un cambrioleur

«Un cambrioleur a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Il s'agit de A.H.A., connu par les services de police», ajoute la même source. Les policiers ont agi suite à un appel téléphonique reçu sur le numéro vert et signalant un cambriola-

ge. Sur place, l'épouse du propriétaire de la maison, en l'occurrence L.A., a informé la police que le cambrioleur a fait irruption dans sa maison et ouvert la porte pour pénétrer vers 1h dans sa chambre en compagnie d'un autre individu. Mais il a vite pris la fuite dès qu'elle l'a aperçu et a commencé à crier. Les policiers qui se sont immédiatement rendus

sur les lieux ont relevé une empreinte digitale du voleur et récupéré des couteaux de cuisine. «Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du prévenu qui a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa. Ce dernier a confié le dossier au juge instructeur qui l'a placé sous contrôle judiciaire», précise la même source. H. C.

Soutien de l'apiculture à Boumerdès

Distribution de plus de 12 000 ruches

Plus de 12 000 ruches (pleines et vides) ont été distribuées entre 2011 et 2017 à des apiculteurs de la wilaya de Boumerdès dans le cadre du soutien public assuré à la filière apicole, a-t-on appris samedi d'un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA).

Outre la distribution de ces ruches, la période indiquée a également vu l'affectation d'une aide pour l'acquisition de près de 400 équipements d'apiculture, en plus de 200 autres relatifs à la production, a indiqué Rachid Messaoudi, signalant, par ailleurs, le soutien pour l'acquisition de plus de 38 000 ruches entre 2000 et 2009 dans la wilaya. Ces ruches et équipements, accordés à près de 1 300

apiculteurs à travers Boumerdès, ont coûté une enveloppe globale de plus de 180 millions DA, soit un taux de 10% de la totalité du soutien affecté aux différentes filières agricoles dans la wilaya à la période considérée, a ajouté le même responsable. Pour M. Messaoudi, ce soutien permanent des pouvoirs publics à la filière a contribué à une hausse du nombre d'apiculteurs dans la région, dont l'effectif est passé de 2 000 en 2011 à près de 2 300 actuellement, au moment où le nombre de ruches productrices, estimé à 84 000 en 2011, a été porté à plus de 120 000 ruches en 2017, dont plus de 50 000 «très productives». Néanmoins, ce soutien des pouvoirs publics n'a pas eu l'effet escompté au volet produc-

tion, a déploré le responsable, signalant un certain «flottement» en la matière, entre «bonne année et mauvaise année».

A titre indicatif, la campagne de récolte de miel de 2011 a été estimée à 2 010 qx, avant de reculer l'année d'après (2012) à 900 qx, puis de revenir à près de 1 960 qx en 2015, avant d'atteindre une production «record» de plus de 2 070 qx en 2016, suivie, l'année passée, par une récolte de 1 530 qx.

La moyenne de rendement par ruche a suivi la même courbe «instable», en fluctuant entre sept kilos (meilleure moyenne atteinte en 2011), et trois à cinq kilos entre 2015 et 2017.

A l'origine de cette instabilité, M. Messaoudi a cité particulièrement les conditions climatiques

défavorables à la floraison (hausse des températures et pluviométrie déficiente), outre la réduction des surfaces vertes et arboricoles nécessaires pour nourrir les abeilles. D'où les prix qui se sont stabilisés à la hausse ces dernières années, en restant dans une fourchette entre 2 000 DA et 4 500 DA le kilogramme de miel, voire 4 500 DA pour certaines qualités dites supérieures.

L'élevage apicole dans la wilaya de Boumerdès est particulièrement concentré dans les piémonts des Issers, Dellys, Baghliia, Sidi Daoud et Naciria, régions peuplées d'eucalyptus, d'agrumes et autres espèces forestières fournissant les ressources floristiques nécessaires au butinage des abeilles.

Dalil Y.

Constantine/El Outaya La réception de la nouvelle raffinerie de sel gemme reportée

LA RÉCEPTION de la nouvelle raffinerie de sel gemme d'El Outaya (wilaya de Biskra), en cours de construction, est reportée à «la mi-mars 2018», a-t-on appris samedi du directeur général de l'Entreprise nationale des sels (Enasel), Nabil Meghlaoui.

«Il y a eu un glissement de délai, notamment suite à un arrêt des travaux qui dure depuis la fin du mois d'octobre dernier pour des raisons administratives», a indiqué M. Meghlaoui, précisant que les travaux devraient «en principe reprendre ces jours-ci».

A part quelques travaux à finaliser et des équipements à mettre en place, le montage de cette raffinerie, dont la réception était prévue au mois de septembre 2017, est actuellement achevé à 95%, a-t-il souligné.

Cette nouvelle raffinerie, dont les travaux de réalisation ont débuté en février 2016, vient en remplacement de l'ancienne raffinerie, entrée en exploitation en 1982 et mise hors service en 2006 et ce, eu égard à la «vétusté» de ses installations qui ne répondaient plus aux exigences du marché, a-t-on indiqué.

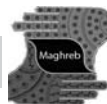
D'une capacité productive de 80 000 tonnes, cette raffinerie produira 25 000 tonnes de sel pharmaceutique, 25 000 tonnes de sel en pastilles et 30 000 tonnes de sel destiné à la consommation domestique et industrielle, en sus de la production de sel chimique de «haute pureté» constitué de 99,9% de chlorure de sodium (NaCl), a-t-on noté.

«Cette production permettra à l'Algérie d'acquiescer une autosuffisance en matière de production de sel chimique utilisé dans l'industrie pharmaceutique», de «couvrir les besoins nationaux et mettre un terme aux importations», a-t-on indiqué à l'Entreprise nationale des sels (Enasel).

Outre l'autosuffisance en sel pharmaceutique qui entre dans la composition des solutions salées physiologiques ou isotoniques ainsi que d'autres produits pharmaceutiques, cette raffinerie mettra également un terme à «l'importation du sel en pastilles» utilisé dans la régénération des résines des installations de traitement des eaux.

Domiciliée à Constantine, l'Entreprise nationale des sels est le plus grand producteur et distributeur algérien de sel et touche tous les domaines d'activité, à savoir alimentaire, industriel, traitement de l'eau, déneigement, agriculture, pharmacie et cosmétique. Disposant de six unités de production et de trois centres de distribution, l'Enasel ambitionne de diversifier sa gamme de produits et d'accroître son offre sur le marché national et international.

Rachid T.



Libye

Cessez-le-feu en vue en Zone militaire occidentale

■ Les forces du gouvernement libyen soutenu par l'ONU et le Conseil municipal de la ville de Zouara, à l'ouest du pays, ont convenu samedi de mettre un terme à toutes les opérations militaires menées dans la région par les forces gouvernementales de la Zone militaire occidentale.

Par Moncef G.

« **U**n accord a été conclu pour interrompre les opérations militaires d'Abi Kamash à la frontière tunisienne », a déclaré le doyen du Conseil municipal de Zouara, Hafeth Ben-Sasi, cité par l'agence Chine nouvelle.

« L'accord comprend également un appel lancé en vue d'une rencontre entre l'administration de la frontière, la Direction de la sécurité de Zouara, et M. Osama Joueili, pour discuter des arrangements de la région en matière de sécurité », a ajouté M. Ben-Sasi.

Il a également dit que la frontière avec la Tunisie avait officiellement rouvert, « après avoir été fermée vendredi pour des actions militaires ». Conduites par le général Osama Joueili, les forces de la Zone militaire occidentale ont lancé vendredi une opération militaire dans l'ouest de la Libye afin de lutter contre l'insécurité et la contrebande.

Vendredi, M. Joueili a déclaré à l'agence Chine nouvelle que des ordres avaient été donnés

afin que la frontière avec la Tunisie soit immédiatement fermée, dans l'attente d'une organisation des travaux de sécurité à la frontière et sur la route qui y conduit.

Zouara, qui se trouve à quelque 120 kilomètres à l'ouest de la capitale, Tripoli, passe pour être une importante plaque tournante du trafic de carburant et d'immigrants clandestins.

La marine libyenne a plusieurs fois attaqué en mer des réseaux de passeurs et détruit des navires utilisés pour la contrebande de carburant.

Explosion d'une voiture piégée à Benghazi

Un attentat à la voiture piégée a été perpétré samedi à Salouk dans la banlieue de Benghazi, dans l'est de la Libye, sans faire de victimes, a indiqué le conseil municipal de Salouk.

L'explosion du véhicule, commandée à distance, a eu lieu près de l'une des artères principales de Salouk vers 10h45 (8h45 GMT) sans faire de victime, a-t-on précisé.

Selon le rapport annuel de la



Commission nationale des droits de l'Homme, au moins 433 personnes ont été tuées dans des violences en 2017 en Libye, dont 79 enfants et 10 femmes.

« En tout, 201 exécutions judiciaires ont été recensées dans différentes parties du pays, pour la plupart attribuées à des groupes armés », selon la même

source.

En outre, 157 civils ont été tués par des mines à Benghazi, Syrte et Derna.

M. G./APS

Crise d'El Guergarat

Le Maroc s'oppose à l'envoi d'une mission onusienne

Le Maroc a opposé un non catégorique à une demande de l'ONU d'envoyer une mission technique à El Guergarat, afin d'examiner les moyens de résoudre la crise dans cette zone tampon au sud du Sahara occidental, a appris l'APS samedi auprès du Front Polisario.

La mission onusienne est prévue par le paragraphe 3 de la résolution 2351 de 2017 du Conseil de sécurité, prorogeant le mandat de la Minurso, qui reconnaît que la crise d'El Guergarat « soulève des questions fondamentales liées au cessez-le-feu et aux accords connexes » et demande au SG de l'ONU d'« examiner les moyens de la résoudre », a expliqué Ahmed Boukhari, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU.

Il y a lieu de rappeler que cette disposition de la résolution 2351 a été le fruit de tractations de plusieurs jours au niveau du Conseil de sécurité qui, par consensus, a décidé d'examiner les causes et les répercussions de la violation du cessez-le-feu par le Maroc.

De toutes ces discussions il s'est dégagé un constat important : la situation à El Guergarat impose de trouver une solution qui aille au-delà d'un simple enregistrement des violations de l'accord de cessez-le-feu pour s'attaquer aux causes réelles qui étaient à l'origine de la crise.

M. Boukhari a expliqué qu'un accord s'est dégagé ensuite sur l'envoi d'une mission technique sur le terrain. Et d'ajouter qu'un mois après l'adoption de la résolution, la partie sahraouie a engagé des contacts étendus avec le secrétariat général de l'ONU ainsi qu'avec le Département des opérations de la paix

(DPO) et celui des affaires politiques (DPI) pour mettre en œuvre cette disposition.

Mais Rabat a opposé septembre dernier un non catégorique à la demande du secrétariat général, un refus qui constitue une preuve supplémentaire de la volonté du Maroc de pousser au pourrissement de la situation.

Afin d'éviter l'escalade des tensions dans la région, le président sahraoui, Brahim Ghali, a écrit le 9 décembre dernier au secrétaire général, Antonio Guterres, pour l'informer de la situation à El Guergarat, a enchaîné M. Boukhari.

Samedi, le président sahraoui a reçu une lettre de la part de Guterres dans laquelle le chef de l'ONU « reconnaît l'importance de résoudre le problème d'El Guergarat dans le cadre du paragraphe trois de la résolution du Conseil de sécurité », a-t-il ajouté.

Un tête-à-tête Ghali-Kohler avant fin janvier

Dans sa réponse à Brahim Ghali, Guterres a également souligné que la proposition d'envoyer cette mission à la zone tampon a été accueillie favorablement par la partie sahraouie qui a manifesté sa volonté de coopérer avec l'ONU pour sa mise en œuvre, une reconnaissance qui désigne implicitement le Maroc comme partie entravant le travail de l'ONU.

Boukhari a déclaré que le Front Polisario « appréciait la lettre du secrétaire général ainsi que sa volonté d'appliquer cette disposition prévue par la dite résolu-

tion ».

Pour autant, il a estimé que l'ONU « devait affronter ce problème avec courage et transparence » car elle ne peut se résoudre plus longtemps à « la politique de l'autruche ».

La tension est montée d'un cran ces derniers jours suite aux informations faisant état du maintien de l'étape du Rallye Africa Eco Race traversant El Guergarat.

Il y a de cela trois jours, le Front Polisario a envoyé deux voitures de police désarmées à la zone avec instruction d'informer la Minurso de prendre les mesures nécessaires pour éviter toute escalade de tensions durant ce Rallye. Le maintien de cette étape du Rallye s'apparente à une véritable provocation, d'autant plus que cette région est considérée comme une zone militaire où les activités civiles sont interdites.

La partie sahraouie a mis en garde les organisateurs du Rallye qu'elle allait bloquer le passage de leur caravane s'il y aura des véhicules qui feront de la provocation avec le drapeau marocain, a affirmé M. Boukhari.

En parallèle, le Front Polisario s'active pour trouver une solution à la crise. Une rencontre est prévue avant fin janvier entre le président Brahim Ghali et l'émissaire de l'ONU, Horst Kohler, pour discuter notamment du trafic commercial et de la lutte contre la drogue dans cette zone, devenue une voie de passage pour le cannabis marocain.

La date de la rencontre qui sera sûrement tenue dans une capitale européenne n'a pas encore été arrêtée, a-t-il indiqué.

Le diplomate sahraoui a souligné que l'application de la résolution du Conseil de sécurité « sera d'un grand apport à l'émissaire de l'ONU » appelé à surmonter deux obstacles majeurs, « l'intransigeance du Maroc et l'attitude colonialiste de la France » au Conseil de sécurité.

Samedi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres s'est dit « profondément préoccupé » par le regain des tensions dans la zone tampon, appelant le Maroc et le Front Polisario à la retenue.

Le SG de l'ONU « préoccupé » par le regain des tensions

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit samedi préoccupé par les récentes tensions dans la zone tampon d'El Guergarat, appelant le Maroc et le Front Polisario à la retenue.

« Le Secrétaire général est profondément préoccupé par le regain récent des tensions à El Guergarat, dans la zone tampon (située au sud du Sahara occidental, entre le mur de sable marocain et la frontière mauritanienne », a déclaré son porte parole adjoint Farhan Haq.

Le chef de l'ONU a souligné que le retrait du Front Polisario et du Maroc de cette zone en 2017 était « crucial pour créer un environnement propice à la reprise du dialogue sous les auspices de son envoyé personnel Horst Kohler ».

Guterres a appelé les deux parties à faire preuve « de la plus grande retenue et à éviter l'escalade des tensions » ainsi que toute action susceptible de changer le statu quo de la zone tampon.

Ghani Y.



Afghanistan

L'armée US réfléchit à des options en cas de représailles du Pakistan

■ Le Pentagone réfléchit actuellement aux options possibles pour ravitailler ses forces en Afghanistan en cas de représailles du Pakistan après le gel de l'aide militaire américaine à Islamabad, accusé par Washington de laxisme dans la lutte antiterroriste.

Par Rosa C.

Les États-Unis ont annoncé vendredi qu'ils pourraient suspendre jusqu'à 2 milliards de dollars d'aide, convaincus de la duplicité du Pakistan qui serait trop complaisant à l'égard de groupes insurgés comme les talibans afghans ou leurs alliés du réseau Haqqani. Le Pentagone a toutefois souligné que la situation pourrait évoluer si Islamabad envoyait des signaux tangibles d'un changement d'approche.

Mais des responsables politiques pakistanais ont appelé vendredi leur gouvernement à prendre des mesures de rétorsion. «Nous devons refuser que les États-Unis utilisent les installations que nous leur fournissons gratuitement», a lancé le dirigeant de l'opposition Imran Khan.

Pour Washington, qui combat depuis 16 ans en Afghanistan, le plus gros risque serait la ferme-

ture par le Pakistan de ses frontières et du port de Karachi, ce qui empêcherait le ravitaillement des forces américaines en nourriture, biens et équipements, comme cela s'était produit en 2011. A l'époque, Islamabad avait réagi à une série d'incidents diplomatiques avec Washington, notamment l'opération secrète américaine qui avait tué Oussama ben Laden dans la ville-garnison pakistanaise d'Abbottabad.

Les forces de l'Otan sous commandement américain étaient alors passées par une base aérienne au Kirghizstan et par une voie terrestre traversant la Russie, l'Asie centrale et le Caucase. Des routes plus longues et plus chères.

Pour Christine Fair, spécialiste de l'Asie du sud à l'université de Georgetown, c'est la fermeture de l'espace aérien pakistanaise aux avions cargo américains qui deviendrait un «énorme problème».



Ph. > D. R.

Car la base aérienne au Kirghizstan a été fermée en 2014, et l'accès aux pays d'Asie centrale pourrait être plus difficile en raison des relations tendues entre Washington et Moscou.

Des responsables américains assurent toutefois avoir mis en place une chaîne de ravitaillement «flexible et régulière».

«Dans le cadre de la planification militaire, nous avons développé de nombreux plans de continuité pour poursuivre notre mission d'entraînement, de conseil et d'assistance aux forces afghanes sur les théâtres d'opérations», affirme ainsi à

l'AFP le lieutenant-colonel Kone Faulkner. Le ministre de la Défense Jim Mattis s'est dit également «pas inquiet» d'un éventuel blocage des ravitaillements.

L'un des options, selon un responsable du Pentagone, serait d'affréter des vols commerciaux.

«La question est de savoir pendant combien de temps les États-Unis pourraient financer ce scénario», admet-il toutefois à l'AFP.

«Si c'est une question de semaines ou de mois, on pourrait gérer avec des solutions temporaires», dit-il, même si un embar-

go à long terme demanderait des solutions plus pratiques beaucoup plus onéreuses.

M^{me} Fair estime que les États-Unis doivent faire passer un message clair, alors que, selon elle, le Pakistan est responsable de la majorité des morts d'Américains aux mains des talibans en Afghanistan.

«Ils prennent notre argent d'une main et le donnent aux talibans de l'autre», dit-elle. «On ne peut pas gagner une guerre quand le pays sur lequel vous dépendez pour le ravitaillement sape vos efforts», assure-t-elle.

R. C.



Points chauds

Changement

Par Fouzia Mahmoudi

Le Front National, durement touché dans sa crédibilité auprès du public après sa campagne présidentielle teintée d'amateurisme, se cherche une nouvelle identité. Et après le départ forcé de Florian Phillipot, l'abandon de la sortie de l'euro et la remise en première ligne des sujets tels que l'immigration et la sécurité, le FN veut redéfinir son identité. La présidente du Front national, Marine Le Pen, a ainsi estimé hier que son parti devait changer de nom pour être perçu comme un «parti de gouvernement», susceptible de nouer des alliances. Les militants sont «plutôt majoritairement pour un changement de nom» à ce stade du dépouillement des questionnaires envoyés dans le cadre de la «refondation» du parti, a affirmé la dirigeante frontiste lors d'une conférence de presse à Alençon, huitième étape de sa tournée de «refondation». Si la tendance finale est au changement de nom, «un certain nombre de noms seront suggérés» au congrès du FN le 11 mars et les militants voteront «sur ces noms», a-t-elle dit. «Aujourd'hui, si nous changeons le Front national alors il faut aussi changer l'appellation», a défendu Marine Le Pen. «Si un nom contient une charge qui puisse susciter des craintes, ou (a) une charge émotionnelle qui soit trop forte, et il semblerait que ce soit quand même le cas du Front national, alors il ne faut pas hésiter à se donner les moyens de la victoire», a plaidé l'ancienne candidate à la présidentielle. «Si nous voulons que ce mouvement soit entendu, envisagé comme parti de gouvernement, susceptible de nouer des alliances, alors il faut que ceux qui éventuellement seraient tentés par cette alliance se disent : il y a un nouveau mouvement qui tient compte de cette capacité, de cette possibilité de nouer des alliances», a-t-elle ajouté. «Il faut maintenant que le parti termine sa mue» et passe de «parti d'opposition, de contestation» à un parti de «gouvernement». «Nous ne pouvons pas réfléchir en termes de nostalgie», selon la députée du Pas-de-Calais. «Un parti politique est un outil qui doit servir à arriver au pouvoir. Ce n'est pas une fin en soi». Et «nous devons non seulement continuer à pointer du doigt les incohérences, les défaillances, les carences de la politique qui est mise en œuvre aujourd'hui, mais nous devons être aussi capables de présenter aux Français les projets qui sont les nôtres», a-t-elle conclu. Mais il n'est pas certain qu'un simple changement de nom soit à même de modifier la perception négative qu'ont les Français du parti frontiste, surtout lorsque l'on sait que tout autant que le «Front National» le nom «Le Pen» gêne tout autant, si ce n'est plus l'antipathie et le rejet pour une majorité d'électeurs. Peut-être qu'aujourd'hui est-il surtout temps au FN de penser à un changement de l'équipe dirigeante, avec un passif moins chargé.

F. M.

Troubles en Iran

Le Parlement se réunit à huis clos

Le Parlement iranien s'est réuni hier matin à huis clos pour une session spécialement consacrée aux récents troubles survenus en Iran, alors que de nouvelles manifestations de soutien aux autorités étaient organisées dans plusieurs villes.

Les députés devaient auditionner notamment le ministre de l'Intérieur, Abdolreza Rahmani Fazli, celui des Renseignements, Mahmoud Alavi, et le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale (CSSN), Ali Shamkhani, à propos des manifestations émaillées de violences ayant eu lieu fin décembre dans plusieurs villes du pays pour protester contre le coût de la vie et le pouvoir, a indiqué le site officiel du Majles (Assemblée nationale).

Ces manifestations et leur répression ont fait au total 21 morts, essentiellement des manifestants, selon les autorités.

La réunion au Parlement devait se pencher sur les causes de la contestation et la réponse

des autorités, alors que les députés débattent du projet de loi de finances pour l'année iranienne 1397, qui commencera le 21 mars.

La question des restrictions imposées à Telegram, réseau social le plus populaire en Iran, pendant les troubles devait également être abordée.

«Le Parlement n'est pas favorable à la poursuite du filtrage de Telegram, mais [ce réseau] doit donner des engagements pour qu'il ne soit pas utilisé comme un instrument des ennemis du peuple iranien», a écrit Behrouz Nemati le porte-parole de la présidence du Parlement sur sa page Instagram.

Mercredi, le blocage du réseau de partage de photos Instagram a été levé, mais Telegram, qui compterait plus de 25 millions d'utilisateurs quotidiens, continue de faire l'objet de restrictions : l'accès au réseau reste impossible à partir d'un téléphone portable, sauf si l'on utilise un réseau privé virtuel

(VPN). Les autorités demandent à Telegram de bloquer certains canaux créés par des opposants iraniens à l'étranger qui appellent ouvertement la population à renverser le pouvoir.

Les Gardiens de la Révolution, l'armée d'élite de la République islamique, ont annoncé mercredi la fin de la «sédition» ayant débuté le 28 décembre, et des manifestations de soutien aux autorités sont organisées tous les jours dans de nombreuses villes. Hier, la télévision d'État a diffusé des images de rassemblements à Rasht et Gazvin (nord), Shahr-e Kord (sud) et Yazd (centre).

Ces rassemblements sont une «réponse de la population aux fauteurs de troubles et à ceux qui les soutiennent», affirme la télévision, alors que les autorités accusent Washington, Israël et l'Arabie saoudite d'avoir été à l'origine des troubles avec la complicité de groupes «contre-révolutionnaires».



Musique

L'Opéra d'Alger ouvre le bal 2018 avec «Carmen»

■ Une représentation du célèbre opéra «Carmen» a été présentée samedi soir au public algérois par la chanteuse polonaise Gosha Kowalinska et le Tunisien Amadi Lagha, accompagnés des musiciens de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger.

Par Abia Selles

Ouvrant la saison 2018 de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, ce spectacle lyrique, qui a sélectionné quatre actes de «Carmen», s'est déroulé sous la baguette du chef d'orchestre Amine Kouider. Pour ce premier opéra de l'année présenté en version concert, le spectacle s'est ouvert par un prélude musical avant l'entrée sur scène de la mezzo soprano Gosha Kowalinska, dans le rôle de

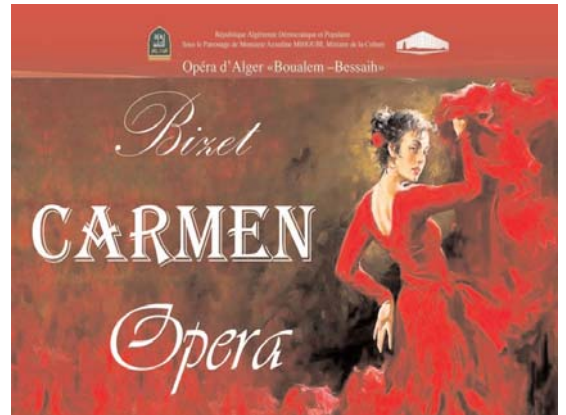
Carmen qui a interprété la pièce «Habanera» avec une puissance remarquable dans la voix et une parfaite harmonie avec l'orchestre et les douze choristes de l'Opéra d'Alger.

La chanteuse sera rejointe par le ténor tunisien Amadi Lagha campant Don José pour chanter ensemble des pièces comme «Séguedille» et «Je vais danser en votre honneur».

Jouant à guichets fermés devant un public d'initiés, le duo a ravi les spectateurs de l'Opéra d'Alger qui ont beaucoup appré-

cié un spectacle de si haute facture, même si l'opéra a été présenté en version concert sans figurants, ni décors, ni costumes. Dans cette version, l'opéra s'est déroulé comme lors d'un récital de chant lyrique, avec une cinquantaine de musiciens de l'Orchestre symphonique sur scène.

Créé en 1875 par le compositeur français Georges Bizet, «Carmen» est devenu l'un des opéras les plus joués dans le monde et compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de



sopranos célèbres ayant interprété ce rôle, dont la cantatrice

grecque Maria Callas. Le temps de deux extraits, le public a eu l'occasion de découvrir les voix prometteuses, formées à l'Institut national supérieur de musique, de Anissa Hadjarsi, chantant «Air de Micaela» et de Adel Brahim interprétant «Air du toréador» lors de ce spectacle.

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger prévoit de reconduire cette représentation le 28 janvier.

A. S./APS

Semaine nationale de relance du patrimoine amazigh

La culture amazighe à l'honneur à M'sila

La Semaine nationale de relance du patrimoine amazigh, qui débutera le 11 janvier en collaboration avec le ministère de la Culture dans la wilaya de M'sila, ne passe pas inaperçue. Un programme culturel et artistique est élaboré à cette occasion, mettant en valeur le patrimoine amazigh. Il s'agit de portes ouvertes au public pour revisiter et découvrir la beauté et la richesse de ce patrimoine.

Deux journées portes ouvertes autour du patrimoine amazigh avec, entre autres, différents invités et la projection du film «Fadhma N'soumer» sont au programme de la Semaine nationale de relance du patrimoine

amazigh.

Les deux journées, le samedi 13 et le dimanche 14 janvier, se tiendront respectivement à la mairie du centre-ville (salle des activités) de Boussaâda et à la Maison de la culture de M'sila. Au menu, des présentations et vente des dernières publications du D' Amine Zaoui et Ali Aissaoui à la Bibliothèque centrale le 13 janvier et au Musée public Nasreddine-Dinet le lendemain. Il y aura aussi une présentation d'une cassette de chansons et de chants «Rythmes et Mélodies des Aurès» ainsi que «Alwane Bladi» en présence du réalisateur.

Cet événement sera marqué par la pro-

jection du film «Fadhma N'soumer» en présence du réalisateur Belkacem Hadjadj et le personnel du film. Il s'agit d'une occasion de revisiter le parcours et les sacrifices de cette femme amazighe qui a pu affronter le colonisateur avec beaucoup de courage et de sagesse.

Ces deux journées ouvertes sur le patrimoine amazigh ne seront pas clôturées avant de présenter un symposium sur le patrimoine amazigh et l'identité nationale par le D' Amine Zaoui, Ali Aissaoui, Djamel Eddine Hazourli et Belkacem Hadjadj.

Racim C.

Ouvrage «La fin justifie les moyens»

Une contribution à la mémoire de la guerre de Libération nationale

L'écrivain de l'histoire de la guerre de Libération nationale, Mohamed Benaboura, a présenté, samedi à Oran, son nouvel ouvrage «La fin justifie les moyens», une contribution à la mémoire collective et à la perpétuation des hauts faits et actes d'héroïsme de cette glorieuse révolution.

Lors d'une conférence, au siège du quotidien «El Djoumhouria», consacrée à la présentation de cet ouvrage en langue française publié par la

maison d'édition «Ennadar», M. Benaboura a estimé que le parcours de la glorieuse révolution contre l'occupation française nécessite davantage d'éclairages et d'enrichissement par les artisans de la victoire qui ont consenti de grands sacrifices et ceux ayant vécu cette période décisive de notre histoire.

L'écrivain a appelé, à cette occasion, les jeunes à tirer les leçons et les enseignements de cette histoire glorieuse et honorable et suivre l'exemple des

chouhada et des moudjahidine dans la défense et la protection du pays et la préservation des acquis concrétisés après l'indépendance.

Ce livre de 105 pages, où l'auteur s'est appuyé sur des archives sur les événements de la guerre de libération nationale qu'il a vécus lui-même en tant que moudjahid, traite d'une manière littéraire des aspects du parcours combattant de moudjahidine, notamment celui dans les prisons de l'occupant, rappelant

les souffrances et les affres de la torture et de l'injustice coloniales.

M. Benaboura a exhorté, à cette occasion, les moudjahidine et des spécialistes en histoire à mettre la lumière sur plusieurs autres aspects découlant de la glorieuse guerre dont le rôle héroïque de l'entourage des personnalités historiques comme celui notamment de la mère de Ahmed Zabana, moudjahida en charge de 45 orphelins, Kheira Bendaoud et celui de la famille de Larbi Ben M'hidi, entre autres.

Il a souligné que plusieurs volets du parcours combattant algérien contre le colonialisme français nécessitent des écrits et des analyses.

Le moudjahid Mohamed Benaboura, né en 1932 à Oran, avait déjà publié huit autres livres abordant, entre autres, les affres de son emprisonnement par les forces coloniales et les crimes perpétrés par la sinistre Organisation de l'armée secrète (OAS) à la veille du recouvrement de la souveraineté nationale.

Cette conférence a été suivie d'une vente dédicace animée par l'auteur qui s'apprête à publier son 10^e ouvrage.

L. B.

Cinéma

Wonder Woman 2 sera un film indépendant

WONDER WOMAN 2 ne devrait pas prendre la forme d'une suite traditionnelle. La réalisatrice Patty Jenkins a en effet laissé entendre que le film serait scénaristiquement indépendant. Dans le cadre d'une interview pour Entertainment Tonight au Canada, Patty Jenkins a donné quelques nouveaux indices sur ce que pourrait être le deuxième volet de Wonder Woman, actuellement en préparation. «Nous sommes en train de faire un film totalement différent, confie-t-elle, mais avec, en même temps, beaucoup de choses en com-

mun, similaires dans le sens où nous avons mis des choses que nous aimons. Mais c'est un film complètement indépendant. Donc ce n'est pas un "deux" pour nous. C'est une aventure entièrement nouvelle que nous faisons ensemble, et nous ne pourrions pas être plus chanceux de la faire». La réalisatrice de Wonder Woman 1 et 2 avait déjà fait quelques révélations dernièrement sur ce que contiendra cette suite qui n'en est donc pas tout à fait une. «Nous allons explorer d'autres facettes du personnage afin de

faire un film à la fois super, divertissant et fun, qui, lors de son dernier acte, s'ouvrira sur des problématiques vraiment importantes, et une expérience fondamentale qui aura pour but d'apporter un peu plus de profondeur et de gravité au genre». Rappelons que la sortie en salles aux Etats-Unis de Wonder Woman 2, initialement prévue le 13 décembre 2019, a été avancée au début du mois de novembre de la même année, lui permettant d'éviter un choc frontal avec Star Wars : Episode IX. R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalle. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Salle Ibn Khaldoun

Jusqu'au 11 janvier :

Projection des long-métrages Jigsaw et Star Wars : The Last Jedi

Ezzou'Art Galerie du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger) Jusqu'au 11 janvier 2018 : Exposition «Mad'Art» de l'artiste peintre et écrivain Jaoudet Gassouma.

Galerie des ateliers

Bouffé d'Art (Résidence Sahraoui)

Jusqu'au 13 janvier :

Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Nouredine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti.

Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger-Centre)

Jusqu'au 25 janvier 2018 :

A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».



Natation/Championnat d'Algérie inter-clubs benjamins

Le GSP haut la main

LE CLUB du Groupement sportif des pétroliers (GSP) a été sacré champion d'Algérie inter-clubs benjamins de natation (garçons et filles) en petit bassin de 25 mètres, à l'issue de deux jours de compétition qui s'est déroulée à la piscine semi-olympique de Gdyl (Oran). Les nageurs et nageuses du GSP ont dominé les épreuves en totalisant 13.760 points devant l'USM Alger avec 12.766 points et le Sahel nautique d'El Biar avec 12.260 pts. Les résultats sont calculés en additionnant les points obtenus par les nageurs, filles et garçons, dans toutes les disciplines de natation programmées, à savoir nage libre, brasse, papillon, dos, quatre nages en individuel et relais 4 fois 50 mètres quatre nages et nage libre filles et garçons et mixte. L'entraîneur national toutes catégories, Anouar Boutebina, a estimé que le niveau de la compéti-

tion était plus qu'acceptable avec des chronos satisfaisants et une rude concurrence devant une assistance nombreuse durant les deux jours de la compétition. Ce championnat national inter-clubs benjamins bassin 25 m, comportant quatre séances en 13 spécialités de nage, a été organisé par ligue wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de natation, regroupant 491 nageurs dont 218 nageuses représentant 42 clubs de 11 ligues de wilayas du pays. Une cérémonie de remise de trophées aux clubs vainqueurs a clôturé cette compétition qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, en présence des membres de la FAN et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et de la ligue organisatrice.

Tournoi international du Qatar de handball
L'EN bat Cuba

LA SÉLECTION algérienne de handball s'est imposée devant son homologue cubaine sur le score de 32 à 20 (mi-temps : 13-10), en match comptant pour la 3^e journée du tournoi international du Qatar, disputé samedi à Doha. C'est la première victoire du «Sept» national dans cette compétition, après la défaite concédée, vendredi, face au Qatar (21-40). Les handballeurs algériens enchaîneront mardi contre Oman (17h30), avant de boucler le tournoi mercredi face à l'Iran (17h30). Avant de prendre part à ce tournoi,

l'équipe algérienne avait effectué un stage de préparation du 23 au 31 décembre en Serbie, en prévision de la CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier). A la CAN-2018, l'Algérie évoluera lors du premier tour de la compétition dans la poule A aux côtés du Gabon, de la Tunisie (vice-championne d'Afrique), du Cameroun et du Congo, tandis que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

EN A'

Madjer bat le rappel de ses troupes

■ C'est hier qu'a commencé officiellement le stage de la sélection A' qui se préparera durant une semaine avant de donner la réplique au Rwanda le 10 janvier prochain à Tunis.

Par Mahfoud M.

Les joueurs convoqués ont tous rejoint le Centre de préparation de Sidi Moussa pour ce stage qui devrait leur permettre de bien se préparer en prévision des prochaines échéances. Le sélectionneur national, Rabah Madjer, et ses deux adjoints, Meziane Ighil et Djamel Menad, tentent de préparer un noyau sur lequel ils devraient pouvoir compter pour les prochaines échéances internationales, d'où cette décision de faire travailler les locaux afin qu'ils soient prêts pour intégrer graduellement l'équipe A. Le coach des Verts a fait appel aux meilleurs joueurs du cru, même si la sélection de certains éléments reste décriée par de nombreux observateurs de la balle ronde nationale, étant donné qu'ils sont d'un âge avancé et ne peuvent pas vraiment présenter grand-chose à la sélection nationale. C'est le cas, par exemple, du portier du Mouloudia d'Alger, Fawzi Chaouchi, qui n'a plus sa place en EN. Non seulement son niveau a régressé mais en plus il reste un joueur indiscipliné avec ses nombreux écarts de condui-



Madjer entame les choses sérieuses

te. L'EN A' aura à travailler avec une charge quelque peu légère, étant donné que les joueurs s'entraîneront pendant quatre séances avant de prendre le vol pour Tunis où ils auront à affronter le Rwanda, qui se prépare pour le CHAN prévu au Maroc. Avant cela, Madjer avait tenu une réunion avec ses poulains pour leur donner le programme et les sensibiliser pour la préparation à cette phase préparatoire qui reste très importante pour eux.

Le départ pour Tunis est prévu pour ce mardi où tout a été mis au point pour que le séjour de la sélection se déroule dans les meilleures conditions possibles afin de réussir un bon match, même s'il s'agit d'un test amical pour jauger les capacités des joueurs qui devront donner le meilleur d'eux-mêmes pour continuer à bénéficier de la confiance du staff technique national.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (16^e journée)

Le CSC et l'USMA font du surplace

Le leader de la Ligue 1 Mobilis de football, le CS Constantine, a été accroché samedi soir par le NA Hussein Dey (1-1), en match comptant pour la 16^e journée, ayant vu l'USM Alger se neutraliser (0-0) avec le Paradou AC, au moment où le MC Alger s'est hissé au pied du podium, en dominant l'US Biskra (2-0). Les choses avaient pourtant bien commencé pour les Sanafir lors de leur déplacement au stade du 20-Août 1955, puisqu'ils ont ouvert le score par Cissé, dès la 3^e minute de jeu. Mais c'était sans compter sur la détermination du NAHD, qui a continué à attaquer, jusqu'à arracher une égalisation méritée, par l'intermédiaire de Yousfi (74'). Une score de parité, qui maintient le CSC à la première place, avec 32 points, au moment où le Nasria reste à la 8^e, avec 22 unités, ex aequo avec le Paradou AC qui, un peu plus tard dans la soirée, s'était neutralisé avec l'USM Alger (0-0) au stade Omar-Hamadi. Un chaud derby, malgré la faible affluence dans les tribunes, car sur le terrain, les débats n'ont pas manqué de piment. D'ailleurs, le score de zéro partout ne reflète aucunement la vraie physionomie de cette rencontre, qui fut très riche en occasions de but,

aussi bien d'un côté que de l'autre. Un manque d'efficacité dont le MC Alger n'a pas souffert en accueillant l'US Biskra, qu'il a dominé (2-0) grâce à Bendekka (19') et Hachoud (74'), pour se hisser au pied du podium avec 26 points. Soit à une longueur de l'USM Alger (37/27pts), au moment où l'USB reste premier club reléguable, avec seulement 13 unités au compteur. Le hold-up de la journée est à mettre à l'actif du MC Oran, qui après être resté muet pendant la totalité du temps réglementaire a réussi à achever l'USM Blida dans le temps additionnel, grâce à un boulet de canon du milieu de terrain Sabri Gharbi, auteur d'un tir imparable à la 90'+2. Un précieux succès en déplacement qui fait le bonheur du club d'El Hamri, désormais 5^e avec 25 points, au moment où l'USMB reste lanterne rouge, avec seulement 8 points récoltés depuis l'entame de la saison. Un but assassin pour l'USM Blida, actuelle lanterne rouge de la Ligue 1 Mobilis, et qui était condamnée à remporter ce match, pour aborder la phase «retour» du bon pied et espérer ainsi se sauver de la relégation, car accusant déjà un retard de neuf points sur l'Olympique de Médéa, l'actuel premier club non

reléguable. De son côté, l'USM Bel-Abbès n'a pas raté l'occasion d'engranger les trois points en accueillant le CR Belouizdad, qu'il a surclassé (1-0) grâce à un but précoce de Belhocine (4'). Une très bonne opération pour le club de l'Ouest, car elle le propulse à la 7^e place du classement général, avec 23 points, alors que côté belouizdadi, la crise semble persister, malgré l'arrivée d'un nouvel entraîneur. La direction du Chabab a engagé, en effet, le Marocain Rachid Taoussi pour remplacer le Serbe Ivica Todarov avec l'espoir de provoquer le déclic, mais visiblement sans succès, puisque le club n'arrive toujours pas à stopper l'hémorragie. Après avoir enchaîné trois succès consécutifs à l'entame de la saison en cours, le CRB n'a plus gagné le moindre match depuis, affichant un triste bilan de neuf nuls et quatre défaites. Ce qui l'a relégué de la première à la 10^e place, qu'il par-

tage actuellement avec le DRB Tadjenanet, avec 18 points chacun. Vendredi, en ouverture de cette 16^e journée, c'est la JS Saoura qui avait réussi la meilleure affaire, en consolidant sa deuxième place suite à sa victoire par deux buts à zéro contre la JS Kabylie. Les Bécharois qui reviennent à deux longueurs du leader avaient commencé par buter sur une résistance farouche des Canaris, jusqu'à l'expulsion de leur nouvelle recrue, Ziri Hammar (58'), après laquelle ils ont trouvé les espaces nécessaires pour faire la différence, grâce notamment à leur buteur-maison Mustapha Djallil, auteur d'un doublé aux 63'

et 87'. Les matchs DRB Tadjenanet-Olympique de Médéa et USM El Harrach-ES Sétif s'étaient soldés par des nuls (0-0), mais ce n'était pas faute d'avoir essayé, car ces quatre clubs s'étaient livrés à une lutte acharnée pour l'emporter, sauf que la réussite leur a fait défaut. Des scores de parité qui arrangent légèrement les clubs visiteurs, même s'ils ne réussissent pas vraiment une bonne opération au classement général, car l'ES Sétif a juste réussi à se maintenir seule à la 5^e place, avec 25 points, au moment où l'Olympique de Médéa a rejoint la JS Kabylie à la 12^e place, avec 17 points.

R. S.

Résultats et classement :

DRBT-OM	0-0
USM H-ESS	0-0
JSS-JSK	2-0
USMB- MCO	0-1
MCA-USB	2-0
USMBA- CRB	1-0
NAHD-CSC	1-1
PAC- USMA	0-0

	Pts	J
1). CS Constantine	32	16
2). JS Saoura	30	16
3). USM Alger	27	16
4). MC Alger	26	16
5). ES Sétif	25	16
-). MC Oran	25	16
7). USM Bel-Abbès	23	16
8). NA Hussein Dey	22	16
-). Paradou AC	22	16
10). CR Belouizdad	18	16
-). DRB Tadjenanet	18	16
12). JS Kabylie	17	16
-). Olympique Médéa	17	16
14). US Biskra	13	16
-). USM El Harrach	13	16
16). USM Blida	8	16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Incendie à Bordj El Kiffan

Un enfant de 6 ans meurt carbonisé

UNE ENFANT de six ans est mort carbonisé dans un incendie qui s'est déclaré hier dans le garage d'une villa dans la commune de Bordj El Kiffan, a indiqué le chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah. «Un enfant de six ans est mort carbonisé dans un incendie qui s'est déclaré dimanche à 5h08 dans le garage d'une villa sise au quartier Stambouli, dans la commune de Bordj El Kiffan (Alger)», a déclaré le lieutenant Ben Khalfallah, précisant que le corps de la victime avait été transféré vers la morgue d'El Alia. Un autre enfant âgé de sept ans (frère de la victime) a subi des brûlures graves et a été évacué vers l'hôpital de Douéra pour recevoir des soins, a encore précisé le responsable. Les parents des deux enfants s'en sont sortis miraculeusement, a-t-il ajouté.

Anis F.

A l'âge de 70 ans

Décès de la chanteuse France Gall

LA CÉLÈBRE chanteuse française France Gall est décédée hier à Paris à l'âge de 70 ans des suites d'un cancer, a annoncé sa chargée de communication. Parmi ses chansons les plus célèbres figurent «Poupée de cire, poupée de son», «La groupie du pianiste» et «Quelques mots d'amour», ou encore «Résiste». France Gall, de son vrai nom Isabelle Gall, avait connu plusieurs drames personnels au cours de sa vie avant d'être hos-

pitalisée depuis décembre dernier pour une infection sévère. La chanteuse avait eu un cancer du sein un an après le décès en 1992 de son époux, le pianiste français Michel Berger. Elle s'était retirée de la scène après le décès de sa fille Pauline de mucoviscidose en 1997, mais était sortie du silence en 2015 pour la comédie musicale «Résiste», qui remettait au goût du jour les tubes du couple qu'elle formait avec Michel Berger.

Slim O.

Tipasa

Décès d'une personne des suites d'une grippe «compliquée»

UNE PERSONNE est décédée samedi à l'hôpital de Sidi Ghilès (W.Tipasa) des suites d'une grippe saisonnière compliquée, 24 heures après son admission dans cet établissement, a indiqué hier la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya. La victime, âgée de 45 ans, a rendu l'âme à l'hôpital de Sidi Ghilès après la dégradation de son état de santé des suites d'une crise respiratoire aiguë, a-t-elle précisé dans un communiqué rendu public. Selon la même source, le défunt, qui souffrait d'une maladie chronique, a été transporté vendredi en urgence par les éléments de la Protection civile à l'hôpital où il a été soumis à des examens médicaux approfondis, mais son état de santé s'est dégradé suite à une

crise respiratoire aiguë qui a provoqué son décès, a indiqué la source. La direction de la santé a signalé, en outre, que la victime, résidant à Sidi Ghilès, ne s'est pas fait vacciner contre la grippe saisonnière, estimant que cela serait à l'origine de la complication de son état de santé. Elle a relevé, cependant, que la victime avait auparavant consulté deux médecins privés avant d'être admise à l'hôpital. La direction de la santé de Tipasa n'a pas manqué de rassurer les citoyens, les appelant à se rapprocher des centres de santé afin de se faire vacciner contre la grippe saisonnière, particulièrement les personnes âgées, les malades chroniques, les femmes enceintes et les enfants.

Yanis F.

Port d'Oran

Un agent mortellement percuté par un engin

UN AGENT du port d'Oran a été mortellement percuté, samedi soir, par un engin de chargement de containers, a-t-on appris hier des services de la Protection civile. La victime, âgée de 41 ans, était en train de

compter les containers au niveau du quai de chargement du port d'Oran après l'accostage d'un navire commercial, lorsqu'elle a été percutée par un engin de chargement.

H. Y.

Boussaâda

Deux morts et trois blessés dans un accident de la route

DEUX personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dimanche à Boussaâda (M'sila) sur le chemin de wilaya n° 4, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieudit El Maadher, suite à une collision

entre deux véhicules touristiques, a-t-on précisé de même source. Les dépollués ont été évacués à la morgue de l'hôpital de Boussaâda et les blessés ont été transférés vers le service des urgences de la même structure hospitalière, a-t-on encore détaillé.

Y. N.

Augmentation générale des prix : tout le monde se plaint



Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

Ouverture de la semaine culturelle amazighe dédiée à Yennayer

■ Dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh, Yennayer, une semaine culturelle s'est ouverte hier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Une exposition riche et variée est organisée dans l'enceinte de la maison de la culture. Le coup d'envoi de la manifestation a été donné en présence des responsables locaux, du directeur du Centre national de recherche préhistorique et anthropologique, Slimane Hachi, ainsi que de plusieurs chercheurs et universitaires spécialisés dans la linguistique et le patrimoine national amazigh. Au programme de cette semaine culturelle, des

conférences, des projections cinématographiques et autres activités culturelles en relation avec l'événement. La célébration de Yennayer sera marquée, cette année, par la participation de plusieurs wilayas du pays qui mettront en relief la dimension amazighe de l'identité algérienne et ce, dans le cadre de : «2018, année de la célébration du patrimoine culturel amazigh» déclarée par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. A noter que le chanteur Djamel Allam animera la soirée de jeudi prochain au théâtre régional

Kateb-Yacine, à l'occasion du nouvel an amazigh, Yennayer 2968, en collaboration avec la direction de la culture, la radio et l'APC de Tizi-Ouzou. La consécration de Yennayer comme fête nationale, chômée et payée, par le président de la République Abdelaziz Bouteflika boostera la célébration de l'événement en Kabylie qui vibre comme chaque année pendant plusieurs jours au rythme de «Taburt N Usegwas» (les portes de l'année), comme préfèrent l'appeler nos aînés.

H. M.

Rythme de réalisation de logements LPA à Oued-Ghir/ Béjaïa

Des souscripteurs ferment la route nationale

Alors que la daïra a annoncé ces derniers jours le maintien de la liste initiale comme liste finale des bénéficiaires des 145 logements LPA réalisés au chef-lieu de Oued-Ghir et après un cafouillage qui a duré plusieurs années au sujet d'un désaccord entre la commission de daïra et les promoteurs sur les listes élaborées par chacun d'eux, voilà que les bénéficiaires protestent, une nouvelle fois, en fermant cette fois-ci la RN 12 en ce début de semaine. Cette action de protestation, menée dès la matinée, a paralysé le trafic routier sur cet axe et empêché des milliers de travailleurs et étudiants de rejoindre leur lieu de travail, les amphithéâtres des universités et aussi leur destination. Certains ayant appris à temps la coupure de la voie ont fait un détour via la RN 75, mais d'autres ont été coincés à leur grande surprise à Oued-Ghir,

non sans exprimer leur mécontentement sur la fermeture récurrente des routes. Les mécontents exigent de l'administration de «faire pression sur les promoteurs pour accélérer les travaux et livrer rapidement le projet», tout en rappelant «les engagements non respectés des autorités du secteur et l'ex-wali sur l'accélération des travaux et la distribution rapide des logements aux souscripteurs». Notons qu'un préavis de fermeture de la route a été lancé il y a une semaine et «aucune réaction des autorités n'a eu lieu», regrettent-ils. Le chef de daïra et le maire se sont rendus sur les lieux afin de discuter avec les protestataires, les rassurer que leur revendications sont prises en charge et tenter de les convaincre de rouvrir la route, mais en vain. Nous avons appris que la cadence des travaux est appréciée et que les membres

de la commission de daïra de Béjaïa chargée de l'attribution de ces appartements se sont réunis en fin de semaine dernière. Une partie de ces logements que construisent deux promoteurs, dont l'un a un quota de 81 logements, sera livrée dans quelques semaines. Pour rappel, les postulants à ces logements avaient déposé leurs dossiers en 2014. Une liste des bénéficiaires avait été rendue publique, mais a été contestée par les promoteurs et une partie des acquéreurs car une autre liste avait déjà été élaborée par les promoteurs. Il a fallu l'intervention du wali qui a réuni les différentes parties concernées par la désignation des bénéficiaires pour confectionner une autre liste «plus juste et équitable». Cette liste a été, rappelons-le, «validée» par le chef de l'exécutif.

Hocine Cherfa